

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18992 - 74ÈME ANNÉE

**9 mai : Journée de l'Europe**

## La Réunion touchée par la crise de l'Union européenne



Un des effets de l'intégration de La Réunion à une Europe ultra-libérale, ce sont des mesures qui favorisent le chômage.

La Réunion et l'Europe, c'est une relation établie de longue date avec des répercussions dans de nombreux domaines pour notre île. Mais avec le départ de la Grande-Bretagne, un des principaux contributeurs au financement de l'Union européenne, les conséquences immédiates sont la proposition de la Commission de baisser deux budgets clés : l'agriculture et l'aide aux Régions, ou fonds européens. Cela voudrait dire une perte d'au moins 100 millions d'euros tandis que continueront à se conclure des accords faits dans le dos des Réunionnais et qui menacent son économie. D'où la nécessité d'une autre politique dans laquelle les Réunionnais sont parties prenantes dans les discussions qui engagent leur avenir.

Ce 9 mai marque la Journée de l'Europe. C'est, comme le rappelle l'Union européenne, la date anniversaire de la « Déclaration Schumann » : « Ce jour-là, en 1950, Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères, propose dans un discours historique prononcé à Paris une nouvelle forme de coopération politique pour l'Europe, qui rendrait impensable toute guerre entre les nations du continent. Son ambition était de créer une institution européenne qui rassemblerait et gérerait la production de charbon et d'acier. Un traité établissant un tel organisme est signé moins d'un an plus tard. La proposition de Robert Schuman est considérée comme l'acte de naissance de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne ».

### Limites de l'adaptation

En tant que département depuis 1946, La Réunion a suivi la politique de la France dans ce domaine. Elle est donc intégrée dans l'Union européenne. Les règlements, directives et normes européennes s'appliquent donc à La Réunion comme en France. Néanmoins, du fait de sa situation géographique, La Réunion a un statut spécifique. Cela s'applique aussi aux départements créés par la loi du 19 mars 1946, ainsi qu'aux régions autonomes des Canaries, de Madère et des Açores. Ces dispositions sont inscrites dans l'article 349 du traité de l'Union européenne. Cela peut permettre une adaptation des politiques européennes. L'application à La Réunion en même temps qu'en Europe de la suppression des quotas sucriers a montré les limites de cette adaptation, surtout dans un domaine aussi sensible.

L'Union européenne discute en ce moment de son prochain budget pour la période 2021-2027. Ces négociations se font dans un contexte particulier. En effet, la Grande-Bretagne ne fera plus partie de l'UE en 2021, alors que cet État est un des principaux contributeurs au budget. Le 2 mai, la Commission européenne a présenté ses propositions. Elles sont inquiétantes pour La Réunion.

### Baisse de 5 % des aides à l'agriculture

La politique agricole commune est le cadre dans lequel sont mises en place les politiques agricoles des

États. Comme les quotas sucriers ont été supprimés depuis l'année dernière, il reste malgré tout un point important : les subventions. Comme la plupart des secteurs économiques de La Réunion, l'agriculture dépend en effet étroitement du soutien des pouvoirs publics. Ce que la Commission européenne propose, c'est une baisse de 5 % du budget de la PAC. Pour les agriculteurs, cette proposition se traduirait par une diminution de 4 % du montant des aides versées par l'Union européenne. Cela signifierait une baisse directe du revenu des agriculteurs pour cette part. À coût de production constant et pour compenser, ils devraient être alors obligés d'augmenter leurs prix. Au final, ce serait la population qui devrait encore passer à la caisse.

### Quel avenir pour le sucre à La Réunion dans l'Europe ?

La fin du quota sucrier l'an passé a mis en concurrence directe la moitié de la production réunionnaise avec le sucre de betterave. L'autre moitié est composée de sucres roux de canne. Or l'Union européenne négocie des accords commerciaux avec des pays qui produisent des sucres roux de canne. L'UE a comme perspective des accords avec notamment la Thaïlande, un des principaux exportateurs de sucre au monde. L'ouverture du marché européen à cette concurrence menace encore plus l'avenir du sucre à La Réunion dans l'Europe.

### Baisse de 5 % des fonds européens

La Réunion est une ancienne colonie intégrée dans l'Union européenne, un groupe d'États parmi les plus industrialisés au monde. Ceci explique notamment pourquoi le PIB par habitant à La Réunion est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'Union européenne. Ceci fait de La Réunion une région à statut particulier, elle est classée dans « l'Objectif convergence ». Cela lui donne droit à d'importants fonds européens.

Or, ce que propose la Commission européenne, c'est une baisse de 5 % de ces fonds européens. Les députés communistes réunionnais du Parlement européen se sont battus pour que notre île puisse avoir le droit à une solidarité à la hauteur

des conséquences de la colonisation. Cela permet à La Réunion de bénéficier de 2 milliards d'euros pour la période 2015-2021. Cet argent doit servir à financer des investissements et donc des emplois. Appliquée à La Réunion la baisse des fonds européens ferait 100 millions d'euros en moins en six ans.

### Accords signés sans écouter les Réunionnais

L'Union européenne signe au nom des États des accords commerciaux avec d'autres pays. Le mois dernier, c'était le cas avec le Mexique. Pour ce qui concerne La Réunion, l'UE discute avec les pays voisins d'un Accord de partenariat économique (APE). Un des objectifs est l'ouverture de la totalité du marché de l'UE aux marchandises de ces pays en échange d'une ouverture à au moins 80 % du marché des partenaires de l'UE. Ces derniers peuvent exclure de l'accord des secteurs qu'ils jugent essentiel de protéger.

La Réunion est une région de l'Union européenne, ce qui signifie l'ouverture de la totalité de sa production à la concurrence des pays voisins avec la signature de l'APE.

En effet, comme le rappelle le précédent de la suppression des quotas sucriers à La Réunion en même temps qu'en Europe, l'article 349 devant permettre l'adaptation des politiques offre une protection bien fragile pour ces décisions essentielles.

### L'alternative : la responsabilité

C'est pour que les Réunionnais puissent avoir leur mot à dire dans ces discussions qui engagent leur avenir qu'il est nécessaire de sortir de l'intégration. C'est ce que propose notamment le PCR avec son mot d'ordre de responsabilité. Sa traduction sur le plan institutionnel est une assemblée dotée de compétences élargies pour négocier les accords commerciaux avec les pays voisins.

**M.M.**

## Edito

### Inauguration d'une statue de Karl Marx en Allemagne : le monde change

**K**arl Marx est né à Trèves en Allemagne le 5 mai 1818. Dans sa ville natale, une cérémonie avait lieu samedi à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Une statue le représentant a été inaugurée par la municipalité. C'est un cadeau de la Chine à la ville de Trèves.

Comme il fallait s'y attendre, les néo-nazis ont demandé que cette statue soit déboulonnée. D'autres personnes se sont indignées de ce cadeau, car elles affirment que Karl Marx a fait « l'apologie de la violence ». Ceci n'empêche pas ces mêmes personnes de ne pas s'offusquer de la présence en Allemagne de statues de Bismarck, un dirigeant qui utilisa le militarisme prussien pour faire de l'Empire allemand dirigé par le roi de Prusse la première puissance européenne au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ce militarisme prussien a contribué au déclenchement de la Première guerre mondiale, et sa persistance dans la République allemande née en 1918 a favorisé le développement du nazisme. En 1945, les Alliés ont décidé de rayer l'État de Prusse de la carte. Cette décision symbolique avait pour but de jeter les bases d'une nouvelle Allemagne, sans la Prusse.

Ceci rappelle combien il est encore difficile de percevoir l'évolution du monde. La Chine devient un partenaire important de l'Union européenne. Le premier train de marchandises reliant directement la Chine à l'Europe avait son terminus en Allemagne. Ainsi, ce pays est un des points de départ de la Nouvelle route de la Soie. Et pour la Chine, Karl Marx est « l'enseignant de la révolution pour le prolétariat et les travailleurs du monde entier, principal fondateur du marxisme, créateur des partis marxistes, éclaircur pour le communisme international et plus grand penseur des temps modernes », comme l'a souligné Xi Jinping, secrétaire général du Parti communiste chinois, lors d'un rassemblement organisé à Beijing à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Karl Marx. Il était donc logique qu'à l'occasion d'une date aussi symbolique, la Chine fasse un geste d'amitié envers le peuple allemand. En effet, Karl Marx est un lien entre l'Allemagne, pays de sa naissance, et la Chine, dirigée par un Parti communiste depuis près de 70 ans.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Pour une lecture critique de nos textes religieux fondateurs

J'ai eu l'autre jour l'opportunité d'écouter en direct sur France Inter l'islamologue Rachid Benzine, auteur notamment de *Des mille et une façons d'être juif ou musulman avec la rabbin Delphine Horvilleur* (Seuil, 2017). C'était le vendredi 27 avril et Rachid Benzine, figure montante de l'islamologie, était l'invité d'Ali Baddou. Cela se passait quelques jours après la publication d'un manifeste intitulé « Le Nouvel Antisémisme en France », alertant sur le danger d'une « épuration ethnique à bas bruit » dont serait victime la communauté juive. Et ce, tout en pressant les « autorités théologiques » musulmanes de « frapper d'obsolescence » certains passages du Coran qui appelleraient « au meurtre et au châtement des juifs, des chrétiens et des incroyants » (Voir le Parisien du 22/04/2018).

Le dialogue très dense avec l'invité était focalisé pour répondre à l'actualité du jour sur le Manifeste en question, signé par plus de 250 personnalités venant de divers horizons, de Luc Ferry à Jack Lang en passant par Elisabeth Badinter, Dominique Schnapper, Julia Kristeva et autres célébrités politiques et littéraires. J'ai surtout retenu la réponse de l'islamologue à l'injonction de réviser le Coran lancée par les auteurs du Manifeste aux autorités musulmanes. À savoir qu'il convient d'enlever du Livre sacré musulman certains versets hostiles aux croyants d'autres confessions religieuses.

« Attention à ne pas « plaquer nos valeurs » sur un texte ancien dans le contexte de l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle, à Médine, relève-t-il d'emblée. D'autre part, il n'y a pas d'appel au meurtre dans le Coran, dit-il, mais un appel au combat selon les enjeux et les perspectives locales. On retrouve, souligne-t-il, dans les passages hostiles aux juifs, « un discours qui relève d'abord de la polémique et de la malédiction », un discours, poursuit-il, qu'on retrouve déjà dans le christianisme des premiers siècles. Et ce n'est pas de l'antisémitisme, un terme qui est apparu à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, affirme-t-il. On est finalement dans l'anachronisme, fait-il remarquer.

Il faut toutefois convenir qu'un certain antisémitisme islamiste qui se propage s'alimente de la circulation de ces textes tels que se trouvent dans le Coran (Sourate IV, 154-157 ; Sourate IX, 5), même s'il s'agit d'une lecture anachronique. D'où la conclusion qui s'impose et sur laquelle insiste avec raison notre islamologue : la nécessi-

té, voire l'urgence, d'une lecture critique du Coran. Comme « les textes religieux ne sont pas programmatisés », voire « n'existent pas sans la tradition qui les porte », il faut, dit-il, en faire une lecture critique, recourir à l'histoire. Ou encore : « Il faut faire une critique de nos textes religieux. Chaque personne qui lit le Coran est responsable de sa lecture. »

En effet, enseigner une lecture critique des textes religieux est aujourd'hui d'une impérieuse nécessité. Car la lecture littérale et sacralisée ne cesse d'entraîner des conséquences fâcheuses : rejets de certaines œuvres et de leurs auteurs, refus de l'enseignement des sciences de la vie, voire rejet de l'autre (Rapport OBIN, 2004). « Si l'on isole la compréhension de la Bible de son contexte historique, elle devient dangereuse et peut en effet servir de légitimation à tous les fanatismes », déclare Thomas Römer, professeur au Collège de France (Philosophie Magazine, 23/08/2015). Il en est de même pour le Coran et les Hadits ("propos" attribués au Prophète, qui constituent la tradition musulmane, la sunna).

Mais, il convient de le reconnaître, la tâche de découvrir le sens des textes religieux relève d'une certaine complexité. Il faut d'abord établir le texte lui-même dans son état premier ; ensuite en déterminer la structure et le genre littéraire, et enfin le restituer dans le contexte historique (social, politique, religieux) de l'époque. C'est dire que les croyants de base n'ont pas les compétences requises pour entamer une telle recherche de sens du texte. D'autre part, pour un très grand nombre de croyants (chrétiens, musulmans, juifs...), toute approche critique est ressentie comme une atteinte à leur foi. Je crois même pouvoir dire que l'approche critique des textes religieux ne fait pas partie de la culture de la grande majorité des prêtres, pasteurs, imams et autres dignitaires religieux. Ils ont même une certaine peur de la lecture critique. Bref, l'ensemble des peuples croyants n'a pas pris la mesure des questions que soulèvent leurs textes sacrés.

Que faire ? Que faire pour mieux sensibiliser, initier et former les croyants à cette nécessaire lecture critique de leurs textes fondateurs ? Qui peut et doit le faire ? Compte tenu de la technicité de l'exégèse (analyse interprétative) biblique ou coranique, seuls les spécialistes (historiens et exégètes) peuvent nous guider dans notre lecture des Écritures saintes lecture donnée à tous en écartant les lectures erronées. Ces spécialistes,

notamment les exégètes qui ont pour métier de scruter les textes religieux et de s'interroger sur leur sens, ont pour responsabilité, non seulement, de partager ce qu'ils découvrent par des publications adaptées, mais aussi d'informer et de former les hauts dignitaires religieux et autres responsables religieux proches du terrain en vue de donner à tous les croyants la possibilité d'une lecture critique de leurs textes religieux. Cette lecture critique n'exclut pas une lecture méditée et priante de la Bible ou du Coran (lectio divina) en groupe ou seul, voire d'autres lectures.

La responsabilité d'enseigner et de former à la lecture critique des récits fondateurs des religions revient également à des instances laïques universités, instituts, écoles, collèges, lycées par le biais de l'enseignement des faits religieux dans une perspective laïque et historique (Rapport Joutard en 1989 et Rapport Debray en 2002). Les religions sont choses trop importantes pour qu'on laisse uniquement les religieux s'en occuper, disent certains.

Cette prise en compte du fait religieux s'inscrit, comme il se doit, dans le respect des objectifs éducatifs propres de l'école ; ici dans le but d'une meilleure connaissance de notre patrimoine commun et d'un renforcement des valeurs démocratiques. Elle fait partie d'une éducation à la citoyenneté dans des sociétés multiculturelles et pluriconfessionnelles. D'où la pratique du libre examen des sources et des données (apprentissage de l'objectivité) et du respect de la diversité culturelle et religieuse (nous ne sommes pas tous porteurs d'une même culture et d'une même religion).

Face aux religieux fondamentalistes qui ignorent délibérément les données de l'histoire pour mieux placer les consciences croyantes sous leur dépendance, il est du devoir de ses instances laïques, de l'école à l'université, de porter un regard historique sur les religions en faisant connaître les principaux acquis de la recherche sur leurs textes fondateurs et sur leurs personnages centraux. Faire du religieux un objet de raison en montrant qu'on peut être fidèle à une religion sans abandonner de son autonomie de jugement et de liberté de choix est aujourd'hui une tâche nécessaire et salutaire. Et, plus particulièrement dans notre île, où les pratiques religieuses sont tellement ancrées. Pourquoi pas un outil comme un Institut des religions et de la laïcité pour aider les acteurs de terrain dans leur lutte contre le fondamentalisme et le sectarisme ?

**Reynolds Michel**

## Paris Mai

**M**ai-68 n'a pas surgi de rien et ne fut pas uniquement un événement parisien. Alors étudiante en philosophie à la Sorbonne, j'ai évoqué mes souvenirs personnels dans un récit de vie (Ailleurs est ici, Océan Éditions, 2011).

« On ne parlait pas alors d'altermondialisme, mais l'horizon d'une grande partie de la jeunesse étudiante était le Tiers-monde donnant à nos engagements politiques un sens qu'on ne trouvait plus en Occident. Naïvement persuadés que l'avenir des peuples exploités et dominés serait bientôt radieux, nous nous enthousiasmons pour les luttes de libération en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud. Depuis le Vietnam d'Ho Chi Minh au Cuba du Che en passant par le Congo de Patrice Lumumba, la lutte se voulait "tricontinentale".

Nous manifestations pour la victoire des Vietnamiens se battant contre l'impérialisme américain sans oublier de marquer nos différences : certains défilaient derrière la banderole « Paix au Vietnam ! », d'autres proclamaient « FNL vaincra ! ».

L'université nous laissait assez de temps libre pour redessiner le monde dans les nombreux cafés autour de la Sorbonne, pour assister à des meetings ou conférences à la Mutualité, pour courir les salles de cinéma d'art et d'essai du Quartier latin et voir les films de Chris Marker sur la Chine et Cuba. La joie de lire, la librairie de François Maspéro, rue Saint-Séverin, à deux pas de la fontaine Saint-Michel, nous armait politiquement par son large choix d'ouvrages engagés. (...)

Marx, je l'avais découvert déjà en classe de terminale au lycée Pierre-Loti de Rochefort-sur-mer, à l'occasion d'un exposé en histoire. Un

coup de foudre théorique pour des concepts que je trouvais tellement convaincants. Ensuite, à la Sorbonne, je m'étais lancée dans le déchiffrement du Capital aux Éditions sociales tout en rencontrant les cercles de la jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) dirigée par Alain Krivine. (pp. 40-41). »

Le 10-mai, j'avais participé à une grande manifestation aux cris de « 10 ans, ça suffit », message destiné à De Gaulle, président de la République depuis 1958. Puis je rentrai chez mes parents pour taper les dernières pages de mon mémoire sur ma machine à écrire, une Japy. « Et là, plongée dans la pensée poétique et la poésie pensante de Novalis, fumant Gauloises sur Gauloises, j'entends tout à coup sortir de mon transistor la voix haletante des journalistes couverte par les lancers assourdissants de grenades lacrymogènes en écho aux cris de « CRS-SS ». C'était la première nuit des barricades. Le lendemain, je partis rejoindre ceux qui occupaient la Sorbonne. J'y restai plus d'un mois, jusqu'à son évacuation.

Que dire de Mai-68 qui n'ait été déjà dit ?

Fête frénétique, espérances folles des utopies politiques et amoureuses, insolence créatrice des graffiti et des affiches placardées sur les murs, paroles débridées dans les assemblées générales sans fin et dans la rue, partout, avec tout le monde, oui, nous nous sommes bien amusés et ce fut exaltant.

Révolution ratée, irréalisme gauchiste, fantaisie coûteuse d'enfants gâtés, oui sans doute aux yeux des politiques ayant l'esprit de sérieux et la fascination du pouvoir.

Rite collectif de passage avant de prendre toute notre place dans la société ? Après coup, cela peut y

ressembler.

Nous avons cru être acteurs et en fait nous aurions été les jouets de forces économiques qui devaient faire éclater une société figée. Qu'en penses-tu Marx ? Oui, je sais, les humains font l'Histoire, mais ils sont aussi faits par l'Histoire.

Pendant quelques semaines nous avons entre-aperçu une vie autre dans l'exubérance pure de nos énergies. Nous nous sommes laissé traverser par l'excès pour mieux éprouver notre force vitale. Nous avons ouvert le temps de la fête où il est interdit d'interdire et tiré la langue à un ordre étouffant. Nous avons préféré la consommation libérée à la consommation dictée. Notre ennemi était le pouvoir, sous toutes ses formes.

Engagés oui, possédés de la rage de vivre, d'exister, oui !

Et nous n'oublions pas les blessés et les morts. Il y en eut.

Que reste-t-il de cet orgasme social, de cette dépense orgiaque d'énergie ? Ce qu'il reste après l'orgasme, le retour à la quotidienneté ordinaire, la remise en route de l'ordre fonctionnel. Plus question aujourd'hui de clamer « interdit d'interdire » dans une société de l'injonction permanente envahissant nos désirs et nos rêves. Nous qui, légèrement infantiles, voulions « tout, tout de suite » avons été rapidement confrontés au principe de réalité et la révolte agonisa dans les urnes dès le mois suivant. (...)

« Paris Mai » chanté hier par Claude Nougaro, « Paris Mais »... slamé aujourd'hui par Abd al Malik, à chacun son Mai... enterré, ressuscité, jamais oublié. » (pp. 44-46)

**Brigitte Croisier**

### In kozman pou la rout

**«Si ou i grinp dsi pyé d'boi, lèss pa out passdoi an ba»**

Mi pans pa in moun i pé di amoin sa in mové konsèye pars sirman ou va rotourn out kaz pyé tou ni é si ou la rash dsi in liane pagode ou nora souvnans... Sa i rapèl amoin in zistoir vré dsi bann zorflin la Krèz. Zistoir in marmaye olèk rant dirèk kaz son granmèr la mont dsi pyé zamalak pou kass in pé. In marmaye la domann ali fé sa. Li la dépoz son sak nèv an ba é lo marmaye la parti avèk son sak. So pti sèr té anba galman la kriyé mé san rézilta. Astèr li vé pi rant kaz son granmèr, li la pèr i tap ali. Mé la loi la trap ali avèk son pti sèr épi zot la rotrouv azot dann l'égzil. Dann tan té i fé konmsa é konm zot i koné plis demil marmaye la artrouv azot dann péi déor, rashé avèk z'ot famiy. Alé ! Mi lèss azot rofléshi dsi lo déstin bann zanfan rényoné dann in sèrtin tan é mi di azot, pou banna, zordi ankor sa i port lo nom « déportasyon ». Ni artrouv pi d'van. Sipétadyé !

# Oté

## L'amanman Virapoullé sa sé kékshoz i fo kasé pou d'bon

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité moin lé a d'mandé pou kosa zot i fé l'amayaz avèk l'amanman Virapoullé. Sépa si sé pars sé Virapoullé an pèrsone la fé mète sa dann la konstitisyon(l'artik 73) ? Sépa pars la di dann tan sa té in tiktak pou anpèsh sépar La Rényon avèk La Frans ? An touléka, mi ansouvien Zan-Pol l'avé di i fo La Rényon lé konm n'inport ékèl départman fransé, ni plis ni moins. I diré sa i donn bann rouj de fon in kékshoz i rosanm la vérète. An touléka, zot i vé, zot i vé pa, lé konmsa é lé pa otroman. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr moin lé a d'mandé si zot i rofléshi bien sak zot i di. Sa lé vré pou ou, konm tout bann politisien la droite.

Rann aou kont mon vyé matant, zot i vé La Rényon lé parèye n'inport ékèl départman La Frans. Poitan nou néna kant mèm in bonpé espésifisité :

- Nou lé isi dann l'oséan indien, nou néna in klima tropikal, nou la konète l'ésklavaz la moityé nout l'istoir, nou la konète l'angajis é pi la dominasyon kolonyal. Donk i bonpé espésifisité par raport bann départman La Frans.

- Ni koz kréol dann nout gran majorité é nout kiltir la pa la kiltir bann départman fransé. Ni fé parti l'indyanoséanité. Nout popilasyon i sort partou é kan ou i pans bien nou lé pa dévlopé konm La Frans. Alor, ète konm n'inport ékèl départman fransé sa la poinn sans vi nout sityasion anou.

Si l'amanman Virapoullé i vé blok anou dann l'éta ni lé, mèm i anfan tann i pékonprann ni pé pa fé nout l'avnir konm sa ké ou i vé, ké ou i vé pa. Tok ! Pran sa pou ou !

*Justin*